



Fin d'avenant et maintien d'un temps partiel

Par **cimb**, le **04/06/2013** à **22:47**

Bonjour,

J'ai signé un CDI temps plein en avril 2012. J'ai demandé dans les premières semaines à bénéficier d'un temps partiel qui m'a été accordé par l'employeur par un avenant temporaire. Cet avenant a été renouvelé plusieurs fois.

Le dernier avenant en date se terminait 31/05/2013. Mon employeur m'a demandé au début du mois de mai 2013 de reformuler une demande de temps partiel, ce que j'ai fait par courrier simple.

L'employeur n'a pas répondu et a laissé trainer volontairement jusque début juin 2013, il m'indique maintenant qu'il faut respecter le contrat initial et me demande de reprendre à 35h. Je souhaite conserver mon temps partiel, quels sont mes droits ?

Merci

Par **P.M.**, le **05/06/2013** à **00:23**

Bonjour,

Si les avenants n'étaient que temporaires, l'engagement réciproque échouait à leur terme et le contrat initial reprenait normalement ses effets si un nouvel avenant n'était pas conclu...